



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-139423>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-139423**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNAUTE DE COMMUNES SAÔNE
BEAUJOLAIS

Correspondant : MENICHON Jacky, Président

Adresse : 105 rue de la République, CS 30010, 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0474663598

Télécopieur : 0474662640

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) pour la construction d'une maison de santé et l'aménagement d'un parc de stationnement mutualisé sur la commune de Cercié

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La communauté de Communes Saône-Beaujolais souhaite d'environ 565 m² et aménager les espaces extérieurs attenants en créant notamment un parc de stationnement mutualisé de 63 places. Le projet est situé sur la commune de Cercié, route de Saint-Lager, sur la parcelle C286 d'une surface de 5 370 m²

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Missions Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) en phase PRO, ACT, préparation de chantier, exécution de chantier et AOR

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 20/01/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info> Code NUTS : FRK26 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 LyonCedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 LyonCedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/12/2025